



Règlements Stock 2020

Tout droit réservé à l'usage exclusif de Speedway

Aucun 4X4 ou Pick Up ne sera accepté. Traction arrière seulement.

1. Moteur : Moteur 5.9 litres ou moins à carburateur. Maximum de 165 PSI de taux de compression. Maximum de 285HP. Piston creux seulement . Tête 76 CC et plus. Cam hydraulique 415 lift maximum . Intake de fonte d origine. Carburateur Rochester 2 ou 4 barils. Headers 1 5/8 pouces maximum. Emplacement et support de moteur original.

Restrictions (**PIÈCES INTERDITES**): piston domé , piston plat ,tête en aluminium et vortec, intake en aluminium, intake de fonte racing, cam roller, rocker roller, carburateur holley ou tout autre carburateur qui n'est pas d'origine, crossover .

Exception no 1: Moteur à injection permis dans les véhicules en possédant un d'origine et ce sans aucune modification (Ex: Crown Victoria 4,6L). Un moteur jugé trop performant sera refusé.

Exception no 2: pour les coureurs ayant un moteur non conforme au règlement officiel, il y aura possibilité de passé votre moteur sur un dynamomètre choisie par la piste et d être sealé pour la saison si le résultat est en dessous de 285 hp .

Exception no 3 : les moteur GM spec 601 non modifier avec carburateur rochester 2 barils seront accepter.

1.1 Transmission= Automatique avec torque d'origine du manufacturier. Transmission manuel permise avec clutch et flywheel original.

tout droit réservé à l'usage exclusif du Speedway

Important : Pour le bien de la classe, l'inspecteur se réserve le droit d'handicaper un véhicule jugé trop performant. La piste se réserve le droit d'obliger un coureur à graduer.

2. Châssis: Original du même fabricant que la carrosserie, aucun châssis tubulaire. Empattement d'origine avec tolérance de 1 pouce. Poids minimum du véhicule avec coureur **3600lbs**. Carrosserie d'aspect d'origine seulement. Aucune carrosserie de fibre de verre ou de plastique, sauf pour les pare-chocs.

2.1 Le cawl dash, le volant, les pédales doivent rester à leur emplacement d'origine.

3. Pneus: Pneus d'été ou quatre saisons acceptés. Pneus D.O.T. seulement, aucun pneus Mud Terrain ou de compétition. Groovage permis à l'intérieur de la bande de roulement seulement. Pneus Mickey Thompson Sportsman s/t accepté.

3.1 Roues: 8 pouces maximum .

4. Freins: Les freins doivent être d'origine et fonctionnels aux quatre (4) roues.

5. Suspension: Les tables, les bras de suspension et la conduite doivent être originaux. Les amortisseurs et le différentiel, doivent être d'origine. **Aucune pièces de performance sauf pour les springs, les coil spring sont au choix et devront être à l'emplacement d'origine. Aucune vis d'ajustement. Aucun espaceur (Spacer ou shim) dessus ni dessous les coils spring .**

6. Silencieux: Les « headers » et le système d'échappement doivent avoir leur sortie en arrière du siège du conducteur. Si le système d'échappement passe dans l'habitacle, celui-ci doit être caché par un mur pare-feu dans le but que personne ne puisse se brûler en y touchant.

7. Survêtements exigés, vêtements ignifuge recommandés, casques obligatoires, ceintures de sécurité 4 points fonctionnelles et bien fixées au châssis obligatoires.

8. Voiture détériorée: Une voiture trop accidentée ou endommagée pourra être refusée.

9. Barres de frottement: Les barres de frottement ou patins sont permis de chaque côté du véhicule. Ces barres devront être en acier carré, rectangulaire ou rond d'une dimension maximum de un (1) pouce d'épais et de 2½ pouces de haut. Elles devront être installées accolé au panneau de carrosserie avec chaque bout coupé à 45 degrés et bouchés, sans rebord tranchant ou accrochant et devront être peintes de façon à ne pas modifier l'apparence des numéros de côté.

10. Filet: Un filet de course automobile est obligatoire du côté conducteur.

11. Miroirs et vitres: Les feux de position, les phares, tous les miroirs et toutes les vitres de côté et arrières doivent être enlevés. Si le pare-brise est ôté, il doit être remplacé par un grillage.

12. Un feu de positionnement doit être installé à l'arrière du véhicule et visible pour tout les officiels.

13. Numéros et inscription: Le numéro du véhicules devra être compris entre 1 et 999 sans 0 à l'avant (ex: 01). Le numéro doit être visible des 2 côtés du véhicule au niveau de la porte avant par des chiffres d'une hauteur minimale de 18pc. Un modèle plus petit, d'un minimum de 4pc, est exigé dans le coin du pare-brise, côté passager. Vous pouvez réserver vos numéros à l'avance. Si deux coureurs portent le même numéro, les coureurs étant présent en 2019 auront priorités.

14. Portes: Toutes les portes doivent être boulonnées ou soudées.

15. Cage: Chaque véhicule doit être muni d'une cage protectrice complète en tuyau rond d'acier d'un diamètre d'au moins 1,5 po. et d'une épaisseur de ,125 po. Il doit y avoir un minimum de 4 points d'appui. Un X ou 2 barres dans la porte du côté conducteur est aussi obligatoire. Il est recommandé d'installer de la mousse ignifuge aux barres situées près de la tête du conducteur.

16. Murs anti-feu: Les murs anti-feu sont obligatoires et doivent isoler le conducteur du moteur, du réservoir à essence et du radiateur. Tous conduits traversant l'habitacle doivent être en métal. De plus, si la batterie est aussi placée à l'intérieur, elle devra être attachée solidement et placée dans un caisson fermé. Nous recommandons fortement l'utilisation des caissons pour batteries marines.

17. Recouvrement: Toute réparation au plancher ou tout espace laissé par l'enlèvement de pièces dans les murs à feu doit être recouvert d'acier ou d'aluminium selon le cas.

18. Capot: Le capot du moteur et le couvercle du coffre arrière peuvent être dédoublés et facilement accessibles. Les barrures de capot (hood pins) sont obligatoires.

19. Crochets de tire: Une chaîne fixée au pare-choc avant et arrière facilement repérable est obligatoire pour le remorquage du véhicule.

20. Carrosserie: Aucun bouchon de réservoir, attache de remorque ou autres composantes ne doivent dépasser de la carrosserie.

21. Pare-Chocs: Les pare-chocs pourront être renforcés, avec les bouts repliés, sans rebord tranchant ni accrochant et ne pas excéder les pneus de plus de 2 pouces.

22. Extincteur: Nous exigeons que chaque emplacement dans les puits (remorque ou trailer) soient muni d'un extincteur par véhicule de course de 2½lbs minimum de type ABC, celui-ci fonctionnel et facilement accessible.

23. RACEceiver: Tous les compétiteurs de cette classe doivent avoir un "RACEceiver" "one way" pour aider à classer les autos et pour des raisons de sécurité. Ce système doit être en

fonction en tout temps, sous peine de pénalité. NB. Le modèle "Scanner" est permis, mais tous les canaux doivent être à la fréquence de la piste. (454,000)

24. Système de communication: Aucun système de communication n'est permis pendant une course.

25. Traction contrôlé: Aucun système de traction ou de stabilité du véhicule permis.

26. Sécurité: Les poids et le driveshaft doivent être peints en blanc avec le numéro du véhicule inscrit dessus. Un cerceau autour du driveshaft est obligatoire.

tout droit réservé à l'usage exclusif du Speedway